

	Demande d'évaluation environnementale pour un plan ou programme
	Article R122-17 du code de l'environnement

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Date de demande de pièces complémentaires :	N° d'enregistrement
27-06-2025		003981/A PP

1. Identification de la personne publique responsable	
Dénomination	
METROPOLE NANTES METROPOLE	
SIRET/SIREN	
24440040400129	
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)	
2	44109
CRS DU CHAMP DE MARS	
44000	NANTES France
presidence@nantesmetropole.fr	
Nom, prénom et qualité de la personne physique habilitée à représenter la personne publique responsable	
PRAS	Pascal
PRAS Pascal, vice president en charge de l'urbanisme durable, de l'habitat, et des projets urbains, et du reglement local de publicite metropolitain	

Nom, prénom et qualité de la personne physique ressource (service technique, bureau d'étude, etc.)			
PAICHARD		Fabien	
Chef de projet planification			
Coordonnées de la personne physique ressource (adresse, téléphone, courriel)			
07 64 77 54 46	Nantes	5	44000
Rue Vasco de Gama			
fabien.paichard@nantesmetropole.fr			
2.Description des caractéristiques principales du document			
2.1 Intitulé du document			
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) denomme Plan Local d'Urbanisme metropolitain (PLUm)			
2.2 Catégorie du document			

2.3 Ce document a-t-il fait l'objet d'une décision de soumission après examen au cas par cas ou avis conforme ?
Si oui indiquez les références correspondantes
Avis n° 2018-3271/ 2018APDL 44 du 10 aout 2018 Plan local d'urbanisme metropolitain (PLUm) de Nantes Metropole.
2.4 Territoire concerné par le document
Nantes Metropole (Toute les communes)
2.5. Caractéristiques du document
S'agit-il d'une élaboration, d'une révision ou d'une modification ?
☐ Une élaboration ☐ Une révision ☐ Une modification
S'il s'agit d'une révision, est-ce une révision allégée ?
☐ Oui ☐ Non
S'il s'agit d'une modification, est-ce une modification allégée ?
☐ Oui ☐ Non
Le document a-t-il des effets au-delà des frontières nationales ?
☐ Oui ☒ Non
Si oui, décrivez les effets au-delà des frontières nationales

Site internet permettant de prendre connaissance du document concerné

<https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/le-plan-local-d-urbanisme-metropo>